



Laser Run du vieux lavoir 2024

Règlement de la manifestation

LASER RUN

MORAINVILLIERS (78)

SAM 15 JUIN

DE 14H30 À 16H

.COMPÉTITION
TOUTES CATEGORIES

.DÉCOUVERTE
TOUS ÂGES



TRAILDUVIEUXLAVOIR.COM



06 18 12 07 35





Championnat de Pentathlon

Jury :

Un jury par cible qui contrôle les 50 " de session de tir. Il y aura 10 cibles.

Les clubs qui participent sont obligés de fournir des jurys.

Chaque série est chronométrée.

Matériel :

Les concurrents apportent leurs pistolets. Le reste est fourni par l'organisation.

Tableau des épreuves officielles

Catégorie	Nombre de tours	Tirs par tour	Distance tour	Distance cible	Temps tir maxi
U9	2	5	300 m	5 m	50 sec
U11	2	5	300 m	5 m	50 sec
U13	3	5	300 m	5 m	50 sec
U15	3	5	600 m	10 m	50 sec
U17	4	5	600 m	10 m	50 sec
U19	5	5	600 m	10 m	50 sec
U22	5	5	600 m	10 m	50 sec
Séniors	5	5	600 m	10 m	50 sec
Master (+40 ans)	3	5	600 m	10 m	50 sec

Les numéros des dossards correspondent aux N° des postes sur les tables

Inscriptions :

Les participants doivent posséder une licence de Pentathlon Moderne 2023-2024.

Sur le site www.trailduvieuxlavoir.fr

Le listing des participants est à renvoyer par mail à : samywolff@hotmail.com

Le règlement est à apporter sur place le jour de l'épreuve (chèque à l'ordre de l'AFLMB - 6€/personne).

Clôture des inscriptions le jeudi 13 juin 2024 à minuit

Découverte

Le Laser Run découverte est ouvert à toutes/tous, sans distinction de catégories d'âges (**à partir de 8 ans**), ni de sexe. Il se veut accessible et fun.



Les participants seront encadrés par des animateurs.

Les sessions seront organisées en fonction du nombre de participants (seul, en équipe...).

Inscriptions :

Sur place – 2€/personne

Assurance :

- Responsabilité civile : L'organisateur AFLMB est couvert par une police souscrite auprès d'AXA ASSURANCES agence ORGEVAL.
- les participants devront vérifier qu'ils sont bien assurés en responsabilité
- Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration de matériel.

Environnement :

L'événement est organisé dans le respect des règles de protection de l'environnement. Il incombe à chacun d'adopter un comportement citoyen et responsable en parfait respect du milieu naturel ainsi que des cultures.

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le circuit initial suivant les contraintes environnementales ou sanitaires.

Dans une logique d'éco-responsabilité, aucun objet jetable ne sera utilisé. Nous invitons les participants à amener leur propre réserve d'eau.

Droits d'image :

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les différentes images/vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître, pris à l'occasion de la manifestation, sur tous les supports média, à des fins promotionnelles pour l'association.

Informatique et liberté :

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 les participants possèdent un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives les concernant par demande écrite à AFLMB - MAIRIE de Morainvilliers Place de l'église, 78630 Morainvilliers.

Acceptation du règlement :

Tout concurrent s'inscrivant à l'une des marches nordiques proposées reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.